



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porcs

Question écrite n° 33848

Texte de la question

M. Philippe Folliot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés de la filière porcine. Alors que les coûts de production sont en constante augmentation, le cours de la viande de porc ne fait que chuter. Dans de nombreux cas, le prix de revient est tellement bas que les recettes ne suffisent plus à couvrir les charges d'exploitation. Aujourd'hui, alors que le prix d'achat par le consommateur est en totale discordance avec le prix de vente des producteurs, la faillite guette la filière tout entière. Il demande donc au Gouvernement quelles dispositions il envisage de prendre pour permettre aux éleveurs porcins de vivre décemment de leur travail.

Texte de la réponse

La filière porcine est confrontée, depuis dix-huit mois, à une crise importante. Pour faire face à cette situation, le fonds d'allégement des charges (FAC) a été mobilisé à hauteur de 5 millions d'euros. De plus une enveloppe complémentaire de 2 millions a été décidée en décembre 2003. Une enveloppe plus spécifique de 5 millions d'euros sur le même fonds a également été ouverte pour les élevages hors sol (dont les élevages porcins) ayant subi les conséquences de la canicule. Une mesure de stockage privé portant sur 85 000 tonnes a été réalisée de décembre 2003 à février 2004 pour un montant de 38 millions d'euros et des restitutions à l'exportation ont été mises en place par la Commission européenne de janvier à mars 2004 pour un montant de 30 MEUR. L'ensemble de ces mesures a permis de soutenir les cotations depuis le début de l'année, mais la situation reste très fragile. C'est pourquoi, sur le plus long terme, un plan d'accompagnement de la restructuration de la filière a été élaboré en concertation avec les responsables professionnels concernés. Doté d'une première enveloppe de 15 millions d'euros, ce plan vise à restaurer la compétitivité de la filière française et à préserver ainsi son potentiel de production et les milliers d'emplois qu'elle représente.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33848

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1134

Réponse publiée le : 5 octobre 2004, page 7739